



GÉNIE ÉCOLOGIQUE & TRAME VERTE ET BLEUE

Restaurer et connecter



© Aurélien Daloz

La Trame verte et bleue, état des lieux et perspectives

Introduction

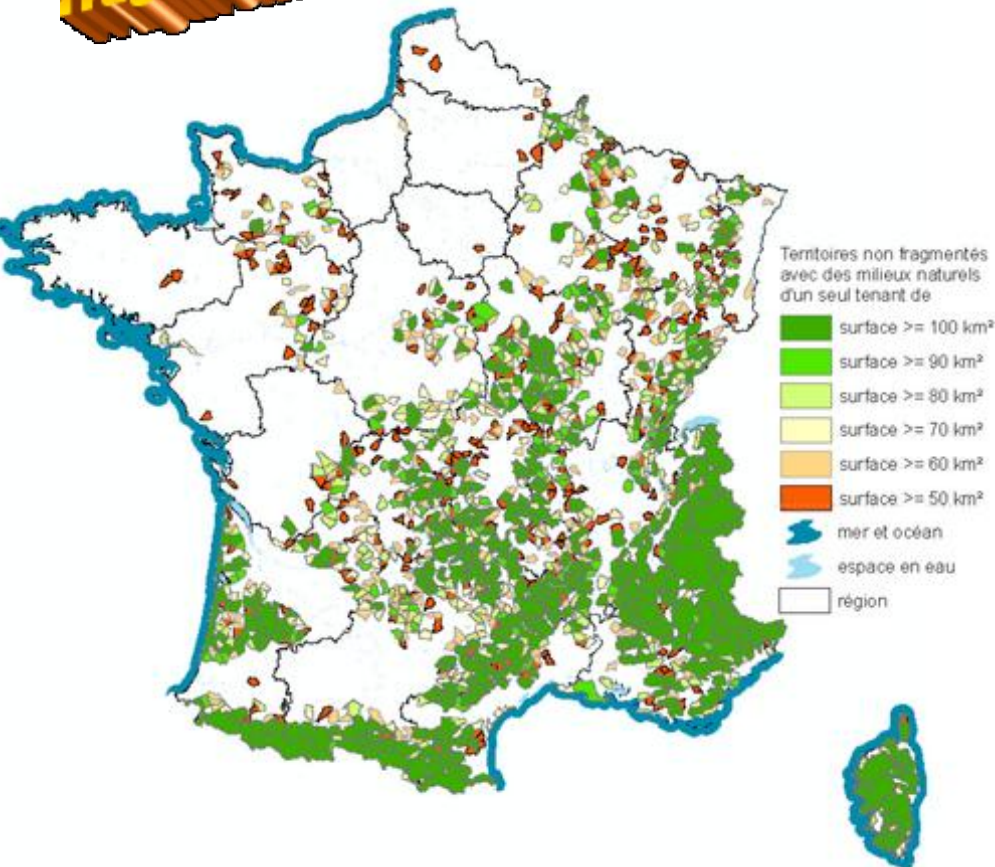
José Ruiz

Sous directeur des espaces naturels - MEEM

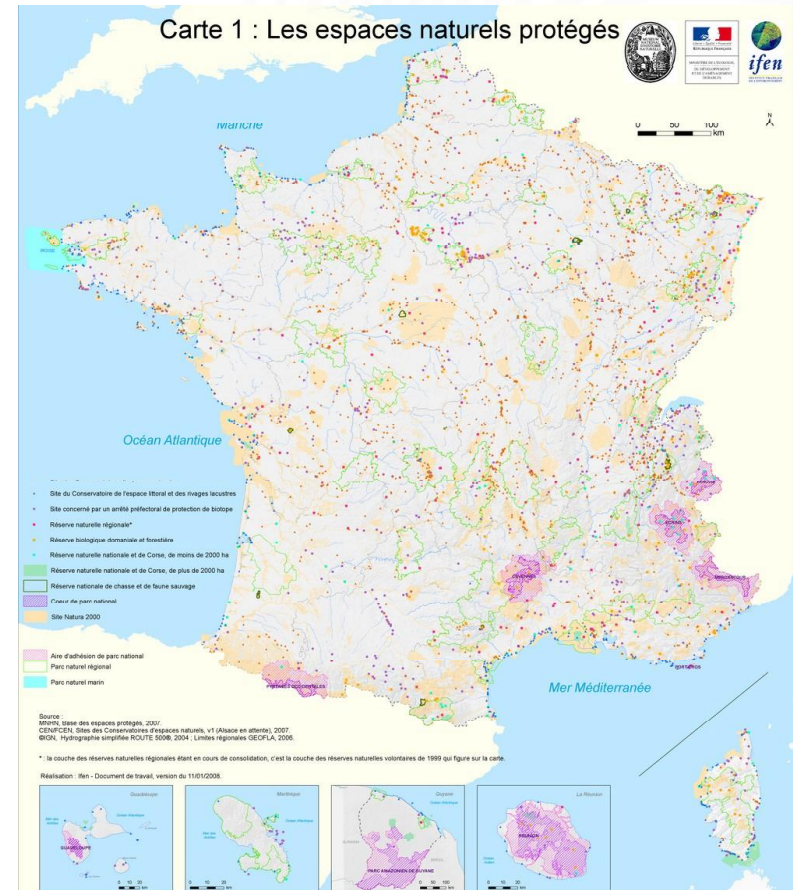


Vers un réseau écologique pour lutter contre la fragmentation des milieux

Fragmentation



Protections



Nécessité de relier les espaces naturels entre eux en milieu urbain et rural et de viser la nature patrimoniale et ordinaire

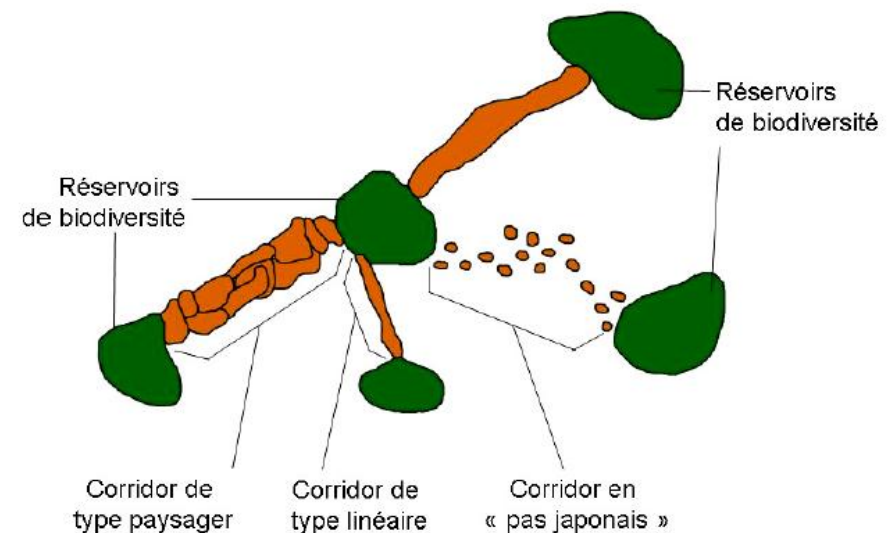
La trame verte et bleue : la biodiversité mise en réseau

Réservoirs de biodiversité : il s'agit de zones vitales, riches en biodiversité, où les individus peuvent réaliser l'ensemble de leur cycle de vie (reproduction, alimentation, abri...). Elles peuvent être aussi dénommées « cœur de nature », « zones noyaux », « zones sources »...

Corridors écologiques : il s'agit des voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité.

Continuités écologiques : c'est l'ensemble des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques et des cours d'eau.

La Trame verte et bleue, se définit comme l'ensemble des continuités écologiques sur notre territoire et permettant le maintien et la préservation de ces continuités écologiques. Elle est définie en prenant en compte les organisations humaines et leurs fonctionnements.



Fondements et principes de la politique TVB



CNTVB

Orientations nationales

- ✓ Choix stratégiques
- ✓ Guide méthodologique

Enjeux pour une cohérence nationale

Contenu des SRCE

Volet relatif à l'outre-mer

Adoptées par décret

N° 2014-45 du 20 janvier 2014

prise en compte

Schéma régional de cohérence écologique



→ Co-élaboration Région-État

→ Enquête publique

CRTVB

compatibilité

Documents de planification et projets relevant du niveau national




prise en compte

Documents de planification et projets des collectivités



Première phase de planification finalisée



-  Enquête publique sur le projet de SRCE en cours ou réalisée
-  Approuvé par délibération du Conseil régional
-  SRCE adopté

Source : MEDDE / DEB 24/12/2015



Les outils de la mise en œuvre des SRCE

❖ La mise en œuvre juridique :

- Le SRCE est pris en compte par tout document régional et par les projets des collectivités
- Le SRCE est pris en compte dans les SCOT (volet TVB) et ensuite dans les PLU-PLUi (possibilité d'inscrire des espaces de continuité écologique)

❖ Des outils multiples pour agir :

De la connaissance à la gestion des espaces, de très nombreux outils sont disponibles

- Les ABC, outils du paysage,
- Les outils juridiques pour la protection des espaces naturels, ENS, etc
- Les outils contractuels, de maîtrise foncière,
- Les financements européens, LIFE, H2020, de l'Etat, régionaux et des Agences de l'eau, ...
- Les appels à projets thématiques,
- etc.

Un guide des outils de la mise en œuvre à venir publié par l'AFB début 2017



Au-delà du rôle régalien, développer de nouvelles formes de mobilisation des acteurs

❖ Développer et consolider le tissu des entreprises du génie écologique et soutenir l'innovation dans les collectivités :

- Les TEPCV
- Le Programme d'investissement d'avenir (PIA)
 - IPME Biodiversité
 - Territoires de biodiversité



❖ Faciliter le développement d'une ingénierie de médiation pour l'émergence de projets territoriaux :

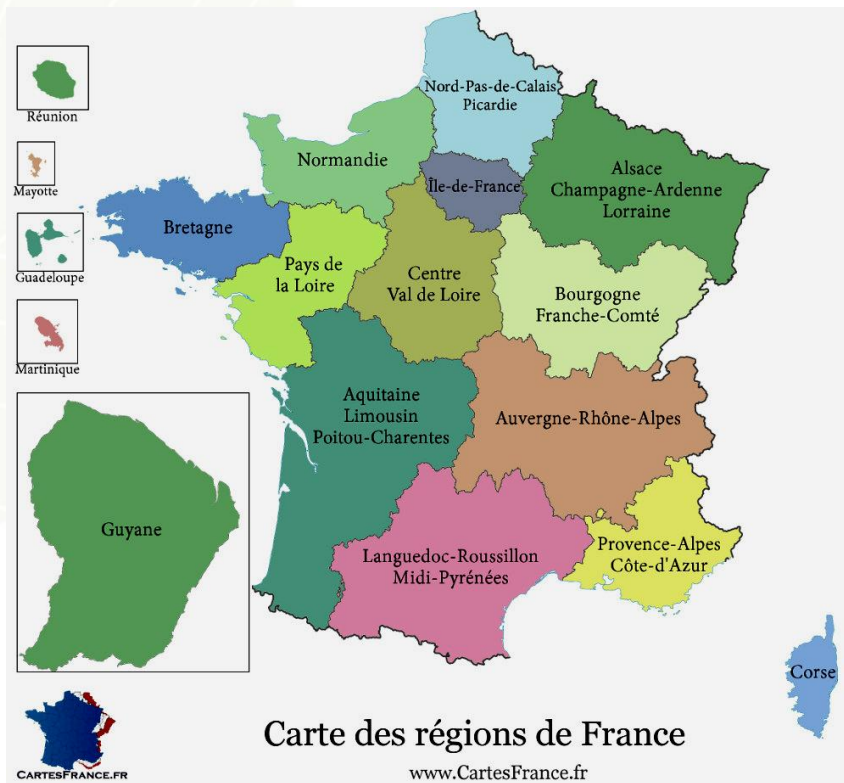
- L'appui à l'initiative de la FNCAUE et des URCAUE : Appel à manifestation d'intérêt «

reconnaître leurs compétences en environnement et paysage confirmées par la loi 'Biodiversité' et accompagner les élus



Des évolutions à venir

- Nouvelles compétences entre collectivités et nouveau périmètres
- Le SRCE absorbé dans le SRADDET
- La loi 'Biodiversité'



ANNEXE
DU DÉCRET PORTANT ADOPTION DES ORIENTATIONS NATIONALES
POUR LA PRÉSERVATION ET LA REMISE EN BON ÉTAT DES
CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

DOCUMENT-CADRE
ORIENTATIONS NATIONALES POUR LA PRÉSERVATION
ET LA REMISE EN BON ÉTAT DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Article L. 371-2 du code de l'environnement

Partie 1 - Choix stratégiques de nature à contribuer à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques 2

1. La Trame verte et bleue : définitions 2
2. La Trame verte et bleue : objectifs 4
3. La Trame verte et bleue : dix grandes lignes directrices pour sa mise en œuvre 7

Partie 2 - Guide méthodologique 12

1. Enjeux nationaux et transfrontaliers relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques : pour une cohérence écologique de la Trame verte et bleue à l'échelle nationale 12
 - 1.1 Enjeux relatifs à certains espaces protégés ou inventoriés 12
 - 1.2 Enjeux relatifs à certaines espèces 15
 - 1.3 Enjeux relatifs à certains habitats 16
 - 1.4 Les continuités écologiques d'importance nationale 16
2. Elaboration des schémas régionaux de cohérence écologique : pour une cohérence en termes d'objectifs et de contenu 17
 - 2.1 Diagnostic du territoire régional et présentation des enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques 17
 - 2.2 Présentation de la Trame verte et bleue régionale 18
 - 2.3 Plan d'action stratégique 20
 - 2.4 Atlas cartographique 23
 - 2.5 Dispositif de suivi et d'évaluation 24
3. Elaboration des schémas régionaux de cohérence écologique pour les départements d'outre-mer 25

Annexes : 26

Annexe 1 : Liste d'espèces sensibles à la fragmentation dont la préservation est un enjeu pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue 27

Annexe 2 : Liste d'habitats naturels de la directive n° 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 jugés sensibles à la fragmentation dont la préservation est un enjeu pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue 38

Annexe 3 : Description des continuités écologiques d'importance nationale pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue 45

Annexe 4 : Prescriptions pour l'atlas cartographique du schéma régional de cohérence écologique 69

- Réviser les ONTVB
- Assurer la capitalisation des SRCE dans le SRADDET
- Assurer la cohérence nationale et interrégionale
- Garantir la mise en œuvre de la TVB sur le terrain



Les perspectives pour la TVB dans les prochaines années

SRCE – d’ici 2019 :

- Mise en œuvre des plans d’action stratégique
- Suivi/bilan des SRCE

Outils et gouvernance

- Création de l’Agence française de la biodiversité
- Transformation des CRTVB en CRB (élargissement missions) et du CNTVB en CNB
- Mise en place des Agences régionales de la biodiversité (chef de filât)

Planification régionale

- Elaboration des SRADDET – d’ici 2019
- Interventions coordonnées avec les stratégies régionales de la biodiversité



Trame verte et bleue

Centre de ressources

le site des ressources pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue

- + Qui sommes nous ?
- + Présentation de la TVB
- + Vie de la TVB
- Retours d'expériences
- + Outils et méthodes
- + Documentation
- Formation

Carte dynamique des retours d'expériences TVB

Retrouvez sur cette page les expériences relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue sur les territoires.



Projet d'agglomération

Étude de base pour l'élaboration de documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Intercommunalité, etc.)

Le territoire concerné est celui de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Garonne (CAVG).

Le projet consiste à intégrer la Trame Verte et Bleue (TVB) dans les documents d'urbanisme de la CAVG.

Le projet a été financé par le PNR Loire-Anjou-Touraine.

Trame verte et bleue urbaine

Quintonne de la Vallée de la Garonne (France)

Le territoire concerné est celui de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Garonne (CAVG).

Le projet consiste à intégrer la Trame Verte et Bleue (TVB) dans les documents d'urbanisme de la CAVG.

Le projet a été financé par le PNR Loire-Anjou-Touraine.

Liste des retours d'expériences

Thème : Aménagement et documents d'urbanisme

| | | |
|--|--|-------------|
| KIT Trame verte et bleue du PNR Loire-Anjou-Touraine | PNR Loire-Anjou-Touraine | 2010 - 2013 |
| Trames Vertes et Bleues locales en Région Centre-Val de Loire | Les pays, agglomérations et PNR | 2015 |
| Déclinaison des continuités écologiques identifiées dans la Charte de Parc naturel régional Oise-Pays de France dans des documents d'urbanisme intercommunaux et communaux | PNR Oise-Pays de France | 2013 |
| TVB dans les documents d'urbanisme - Étude test sur la Communauté de Communes du Val d'Ardour | DDT du Loiret, CETE Normandie-Centre | 2011 |
| Intégration de la TVB dans le PLU d'Alguefondec | PNR du Haut-Languedoc | 2010 - 2012 |
| Montpellier : d'un schéma des réseaux verts à la Trame verte et bleue | Ville de Montpellier | |
| Gouvernance des Trames vertes et bleues urbaines - l'exemple de Perpignan | ville de Perpignan | |
| Gouvernance des Trames vertes et bleues urbaines - l'exemple de Lyon | Grand Lyon, SEPAL, ville de Lyon | |
| Gouvernance des Trames vertes et bleues urbaines - l'exemple de Rennes | Rennes Métropole, Communauté de commune du Val d'Ille, ville de Rennes | |
| Gouvernance des Trames vertes et bleues urbaines - l'exemple de Strasbourg | Communauté Urbaine de Strasbourg | |
| Gouvernance des Trames vertes et bleues urbaines - l'exemple du Val Maubuée | Communauté d'agglomération du Val Maubuée | |

Contact et Site Internet

<http://www.trameverteetbleue.fr/>